



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Amélioration du bilan environnemental dans la région

La Régie transformera les biogaz en gaz naturel renouvelable

Saint-Étienne-des-Grès (Québec, Canada), le 26 février 2021 – La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) est fière d'annoncer qu'une unité de traitement WAGABOX®, développée par Waga Energy, transformera le biogaz de son lieu d'enfouissement situé à Saint-Étienne-des-Grès en gaz naturel renouvelable. L'entente conclue entre la Régie et Waga Energy est le premier pas menant à la réalisation de ce projet.

Des impacts significatifs sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Les 20 millions de m³ de biogaz générés par la décomposition des déchets ne seront plus traités par destruction thermique, mais valorisés à leur plein potentiel sous forme de gaz naturel renouvelable. Ce projet permettra d'améliorer le bilan environnemental de la Mauricie, tout en contribuant activement à la transition énergétique du Québec. Il s'inscrit dans la Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec.

Conçue pour traiter 3 400 mètres cubes de biogaz par heure, l'unité WAGABOX® de Saint-Étienne-des-Grès produira 468 GJ (130 GWh) de gaz renouvelable par an, soit la consommation annuelle d'environ 8 000 foyers québécois. Elle évitera l'émission de 27 000 tonnes d'eqCO₂ par an dans l'atmosphère, en substituant du gaz renouvelable au gaz fossile.

L'unité sera construite à Trois-Rivières par une entreprise québécoise, à l'exception d'un module de distillation cryogénique qui sera importé de France. La Régie a déjà amorcé les travaux de préparation du terrain pour accueillir l'unité, dont la mise en service aura lieu à l'été 2022. Waga Energy exploite 10 unités WAGABOX® en France et quatre autres sont en construction en France et en Espagne. Le projet de Saint-Étienne-des-Grès est son premier projet en Amérique du Nord.

Michel Angers, président de la Régie, déclare : « Cette entente est le fruit d'une démarche entreprise il y a déjà plusieurs années afin d'identifier la technologie nous permettant de valoriser les biogaz de notre champ gazier à leur plein potentiel. Dorénavant, traiter les biogaz n'occasionnera plus une dépense, mais bien un revenu, un gain pour les citoyens de la Mauricie. Nous avons su nous positionner afin de tirer pleinement avantage des opportunités que nous offre actuellement le marché du gaz naturel renouvelable. Notre démarche s'inscrit parfaitement dans les objectifs gouvernementaux de réduction des gaz à effet de serre et nous sommes fiers de contribuer à la transition énergétique du Québec ».

Mathieu Lefebvre, président-directeur général et cofondateur de Waga Energy, déclare : « Cette entente témoigne d'un engagement commun en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, défi majeur de notre génération. Ce premier projet en Amérique du Nord marque également une étape importante dans la jeune histoire de Waga Energy : dès la création de l'entreprise en 2015, mes associés Guénaël Prince, Nicolas Paget et moi-même, tenions à déployer notre solution à l'international, afin d'avoir un impact significatif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ».

À PROPOS DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

Créée en 1991, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie est un organisme municipal regroupant la MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac, ainsi que les Villes de Shawinigan et de Trois-Rivières. La Régie, qui assure la gestion globale des matières résiduelles de la Mauricie, porte une vision : valoriser et transformer les ressources qui lui sont confiées, contribuant ainsi à préserver la qualité de vie des générations futures.

À PROPOS DE WAGA ENERGY

Waga Energy est une jeune entreprise innovante française engagée dans la lutte contre le changement climatique. Créée en 2015 dans le bassin industriel grenoblois, elle déploie une technologie d'épuration unique au monde, combinant filtration membranaire et distillation cryogénique, pour valoriser le biogaz des sites de stockage des déchets sous forme de biométhane. Waga Energy finance, construit et exploite ses unités d'épuration, appelées WAGABOX®, dans le cadre de partenariat à long terme avec les opérateurs de sites d'enfouissement, et génère des revenus par la revente du biométhane.

Source et information :

Régie de gestion des matières
résiduelles de la Mauricie
Sylvie Gamache
819 692-7786
sgamache@rgmrm.com

Waga Energy
Laurent Barbotin
Tél : +33 772 771 185
laurent.barbotin@waga-energy.com